

**Tarifs 2014 du secteur « Evènementiel »**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39  
Nombre de conseillers en exercice : 39  
Nombre de présents : 34  
Nombre de votants : 34*

**LE 28 NOVEMBRE DEUX MILLE TREIZE**

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 21 novembre 2013 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, Mme DELANDRE Béatrice (de la question n° 4 à la question n° 39), M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 4 à la question n° 6), M. LEFEBVRE François (de la question n° 4 à la question n° 39), Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme RIDEL Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n° 1 à la question n° 7), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire (de la question n° 3 à la question n° 39), M. BREBION Bernard (de la question n° 3 à la question n° 39), M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta (de la question n° 4 à la question n° 39), M. BOUDIER Jacques (de la question n° 6 à la question n° 39), Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (de la question n° 1 à la question n° 14), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (de la question n° 6 à la question n° 39), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

**Sont absents et excusés** : M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice (de la question n° 1 à la question n° 3), Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 1 à la question n° 3 et de la question n° 7 à la question n° 39), M. LEFEBVRE François (de la question n° 1 à la question n° 3), Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n° 8 à la question n° 39), Mme MELE Claire (de la question n° 1 à la question n° 2), M. BREBION Bernard (de la question n° 1 à la question n° 2), Mme AVRIL Jolanta (de la question n° 1 à la question n° 3), M. BOUDIER Jacques (de la question n° 1 à la question n° 5), Mme EMO Céline (de la question n° 15 à la question n° 39), Mme SANOKO Barkissa (de la question n° 1 à la question n° 5), M. CHAUVIERE Jean-Claude.

**Pouvoirs ont été donnés par** : M. LEVASSEUR Thierry à M. TAVERNIER Eric, Mme LEGRAND Vérane à M. BREBION Bernard (à la question n° 3 et de la question n° 7 à la question n° 39), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme GILLET Christelle (de la question n° 8 à la question n° 39), Mme EMO Céline à Mme DUPONT Danièle (de la question n° 15 à la question n° 39), Mme SANOKO Barkissa à Mme COTTARD Françoise (de la question n° 1 à la question n° 5), M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. LAPENA Christian.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : M. Mickaël PAJOT

.../...

M. Frédéric ELOY, Adjoint au Maire, expose qu'il convient de déterminer les tarifs de services publics municipaux du secteur Événementiel pour lesquels il est proposé des évolutions propres aux spécificités de chaque activité, au regard de son évolution et de sa construction quant aux moyens municipaux mis en oeuvre.

► **Fête des fleurs : Voies piétonnes et place Nationale**

Forfait par jour et par stand (gratuité pour les associations en contrepartie d'animation)

La manifestation est stable et bien campée dans le paysage dieppois, les exposants sont satisfaits du retour public (tant en fréquentation que commercialement) et fidèles à l'événement.

Le tarif ayant subi une augmentation en 2012, il est proposé de ne pas l'augmenter :

- Pépiniéristes, producteurs et fleuristes 95 €
- Produits dérivés sur la thématique (visuel, olfactif, gustatif...) 75 €

► **RAC « Rencontres d'Art et de la Création » : Centre ville**

Forfait par jour et par stand

La reconduction à l'identique est proposée pour le tarif au mètre sans matériel ; en revanche une augmentation de 15 € est proposée sur les inscriptions « stand avec matériel » afin de créer une réelle différence tarifaire entre les participants bénéficiant d'un accompagnement logistique et les participants autonomes.

La gratuité de l'emplacement est toutefois possible en contrepartie d'une proposition d'animation pour les associations et les artistes indépendants.

Il est donc proposé pour 2014 :

- Un forfait linéaire sans stand sans matériel 20 €
- Stand 300x450 avec matériel 45 €
- Stand 300x600 avec matériel 65 €

► **Autre possibilité dans le cadre de divers événements municipaux**

Maintien du tarif d'emplacement nu (sans matériel) pratiqué l'an passé (exemple sur la fête des fleurs et les Rencontres d'Art) à 5 € le mètre linéaire.

► **Événement de fin d'année**

Lieu couvert proposant un espace vente au service du public lié à l'activité de la patinoire pour créer un plus sur site en convivialité et en service. (Boissons froides, chaudes, métiers de bouche...)

- Forfait de 380 € sur toute la période d'activité de la patinoire.
- Gratuité pour les associations.

Considérant les avis des commissions n° 1 du 18 novembre 2013 et n° 5 du 19 novembre 2013,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les tarifs déclinés ci-après, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

<b>Proposition TARIFS 2014 EVENEMENTIEL</b>		
<b>OBJET</b>	<b>Tarifs 2013</b>	<b>Tarifs 2014</b>
<b>Fête de fleurs</b>		
Exposants directs	95 €	95 €
Exposants indirects	75 €	75 €
<b>RAC</b> rencontre d'art et de la création		
Forfait linéaire sans stand sans matériel		20 €
Petit stand	30 €	45 €
Grand stand	50 €	65 €
<b>Tarif au mètre sans matériel</b>	5 €	5 €
<b>Evénement de fin d'année</b> Espace couvert	380 €	380 €

☞ Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** **ADOPTÉ** la proposition ci-dessus, par :

- > **34 voix « pour »** : Groupe des Elus Communistes et Républicains, Groupe Dieppe-A-Venir, Groupe des Elus Indépendants de Gauche, M. Jacques BOUDIER - Conseiller indépendant «Verts », M. Patrick HOORNAERT – Conseiller centriste, M. Jean-Claude CHAUVIERE - Conseiller indépendant, Mme Danièle THETIOT – Conseillère indépendante,
- > **5 «abstentions»** : Le Groupe Dieppe Ensemble.

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Par délégation du Maire,  
Myriam COLANGE  
Directrice du Pôle Administration Générale

Acte certifié exécutoire en application  
de la loi du 2 mars 1982 modifiée

Réception en Sous-Préfecture :

Publication :

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--